



Impératifs techniques : des Fleurs à butiner

Cette fiche technique fait partie intégrante du contrat, des adaptations sont parfois possibles, si vous avez certaines difficultés, veuillez contacter Anne Auffret au 06 84 24 72 93 ou par mail à cie.amarok@free.fr nous en discuterons, des solutions sont toujours possibles.

Accès

- Accès du convoi sur la fête : autorisation d'accès aux loges pour décharger le matériel pour le ou les véhicules.
- Stationnement sur la fête : Autorisation de stationner écrite ou lieu réservé à cet effet à proximité des loges.

Accueil compagnie

- Prévoir un lieu de rendez-vous sur le lieu de la fête pour que nous puissions nous rencontrer et récupérer les informations concernant l'organisation, les horaires de prestation ... que nous n'aurions pas déjà.

Hôtel et restauration

- Hébergement en fonction de l'éloignement du lieu de prestation (départ de la Compagnie de Plougonver 22) et des horaires de prestation.
- Hébergement en chambre twin et/ou couple en fonction du nombre d'artiste prévu.
- Restauration repas chaud : (entrée, plat, dessert, café, boisson) **pas de plateau repas.**

Loge

- Local ou barnum spacieux privée (que Cie Amarok), de plein pied, chauffée suivant la saison, fermant à clef ou surveillé, avec sanitaires, tables et chaises en fonction du nombre d'artistes, boissons et collations.
- Si lieu de départ du spectacle éloigné des loges prévoir une navette avec chauffeur.

Parade ou/et déambulation

- Hauteur nécessaire : 3,50 m
- Circuit de parade sans escaliers.
- Temps de parade : en fonction de l'évènement (à voir ensemble).
- 2 personnes pour sécuriser la déambulation, les artistes ne souhaitent pas intervenir directement vis à vis du public en cas de problème.